Guide nature (H/F/X)



Tourisme - Loisirs | Coordination et encadrement

Durée	Tranche d'âge	Finalité	Pratique en entreprise / Alternance	Métier en pénurie / Fonction critique
1 an	18 à 25 ans 25 ans et +	Diplôme	Oui	Non

Vous êtes un amoureux de la nature, désireux de transmettre sa passion et ses connaissances à différents publics ? Alors si vous souhaitez que votre bureau devienne un paysage, emboitez le pas à cette formation de Guide nature.

Le Guide et la Guide nature organisent des promenades pédestres, commentées, pour tout type de public. Lors de ces balades, ils expliquent et conçoivent des activités de découvertes du milieu naturel en s'adaptant aux personnes qui les accompagnent. Ils possèdent donc de nombreuses connaissances sur la faune et la flore en présence.

Cette formation de Guide nature vous apprendra toutes les compétences nécessaires à l'organisation, la conception, et le développement de promenades et d'activités au cœur même de la nature :

- **Guider un groupe** : apprentissage des techniques indispensables d'orientation et de lecture de cartes, permettant une évolution sur de courtes ou de longues distances, en empruntant des sentiers balisés ou non, ou lors de promenades hors sentiers.
- **Assurer la sécurité d'un groupe** : tant pour le groupe qui l'accompagne que pour lui-même, le ou la guide orchestre les déplacements avec sûreté et sécurité. Les guides sont également attentifs aux conditions météorologiques afin d'assurer la sécurité de chaque participant.
- **Encadrer un groupe** : les guides connaissent les écosystèmes et les questions relatives à l'accès au milieu et à sa protection. Ils veillent à ce que le groupe n'enfreigne pas les règles.
- **Informer le groupe** : les guides sont capables de gérer, animer, informer et enseigner avec pédagogie, en fonction du public auquel ils sont confrontés. Ils transmettent leurs connaissances de leur propre initiative et/ou en réponse aux questions des membres d'un groupe. Ils connaissent donc le milieu dans lequel ils évoluent ainsi que sa faune et sa flore.
- **Sensibiliser au respect de la nature** : la nature est le lieu de travail des guides, la respecter et la faire respecter afin de la préserver est donc l'une des missions principales des guides. Ils sensibilisent leurs promeneurs à la préservation de la nature

La formation comprend **des cours théoriques, des excursions sur le terrain et des stages d'observation** permettant de mieux appréhender les diverses disciplines utiles à la connaissance du milieu naturel et à sa conservation.

Alors si vous vous voyez déjà au coeur de la nature en train de transmettre vos connaissances, prenez d'abord l'itinéraire de l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire !

Pratique en entreprise ?

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Débouché(s) métier(s)

Guide indépendant / Guide indépendante
Employé / Employée dans un office de tourisme
Employé / Employée par un Tour opérateur
Les guides travaillent avec les professionnels du tourisme mais aussi les associations, les écoles,...

Débouché(s) future(s) formation(s)

Guide randonnée *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-touristique-guide-accompagnateur-en-randonnee)*

Guide touristique régional *(https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/guide-touristique-guide-regional)*

Point(s) fort(s)

Contact client Sur le terrain Proche de la nature Quotidien varié Formation courte

Finalité

Diplôme de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Guide et la Guide nature doivent posséder plusieurs qualités :

- **Forme physique** : une bonne condition physique ainsi qu'une bonne endurance sont nécessaires pour exercer ce métier puisque vous marchez au quotidien, parfois de longues distances et parfois plusieurs jours d'affilées. Il se peut aussi que le terrain soit accidenté. Vous supportez des conditions climatiques qui peuvent être difficiles
- **Flexibilité** : vous êtes amené à vous déplacer énormément en fonction des itinéraires et parcours prévus. Vous pouvez partir en randonnée à des horaires variés et parfois pour une durée prolongée.
- **Respect de la nature** : la nature est votre cadre de travail et vous veillez à ce que les personnes qui vous accompagnent la respecte.
- **Relationnel** : vous partez pour une aventure éducative mais aussi physique, il faut donc créer du lien et une bonne ambiance de groupe. Vous devez faire respecter les règles de sécurité et les règles environnementales tout en gardant la confiance et l'intérêt du groupe.
- **Pédagogie** : vous communiquez et partagez vos connaissances avec les marcheurs. Vous leur partagez votre savoir de manière ludique, vous vous adaptez en fonction du public.

Programme

1ère année :

Modules d'écologie :

- X43/25 Ecologie générale (14h)
- X43/25 Ecosystème forestier (16h)
- X43/25 Ecostystème Aquatique (16h)
- X43/25 Ecosystème prairial (14h)
- X43/25 Ecosystèmes particuliers (16h)

Modules de sciences de la Terre :

- X43/25 Géographie (12h)
- X43/25 Géologie (12h)

Modules de zoologie :

- X43/25 Entomologie (24h)
- X43/25 Ornithologie (26h)
- X43/25 Faune piscicole (12h)
- X43/25 Les mammifères (22h)
- X43/25 Herpétolgie (16h)

Modules de botanique :

- X43/25 Dendrologie (22h)
- X43/25 Plantes à fleur (28h)
- X43/25 Mycologie (20h)
- X43/25 Mousses et fougères (8h)

Modules de métier de guide :

- X43/25 Législation spécifique (18h)
- X43/25 Technique de communication verbale (12h)
- X43/25 Gestion de projet (12h)
- X43/25 Applications pratiques de guidage (20h)
- X43/25 Encadrement du guidage (12h)
- X43/25 Statut du guide (4h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

- n'est plus soumis à l'obligation scolaire *(https://www.enseignement.be/parcours-dapprentissage/secondaire-ordinaire/inscription/obligation-scolaire#c5563)*
- est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

- Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.
- Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

- L'inscription aux cours est ouverte **jusqu'à 3 mois après le début des cours** *(https://www.ifapme.be/actualites/dates-rentree)*. Il est possible de s'inscrire à certaines formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.
- **Des droits d'inscription sont requis**. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 350 et 450€ ou plus.
- Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation : consultez les modalités d'inscription pour l'année 2026-2027 *(https://www.ifapme.be/inscriptions2026)*.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

- votre **carte d'identité** ;
- une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;
- si vous êtes demandeur d'emploi et que vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/penurie) (https://www.ifapme.be/penurie)*, une **attestation d'inscription au FOREM** *(https://www.leforem.be/)* pour profiter d'une éventuelle dispense.

Trouver un stage

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.
Pour préparer votre convention de stage ou en cas de difficultés pour trouver une entreprise-formatrice, contactez un Service Alternance IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

- votre carte d'identité
- la preuve de votre inscription à la formation.

Sites de formation

Perwez, Dinant, Verviers.